

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

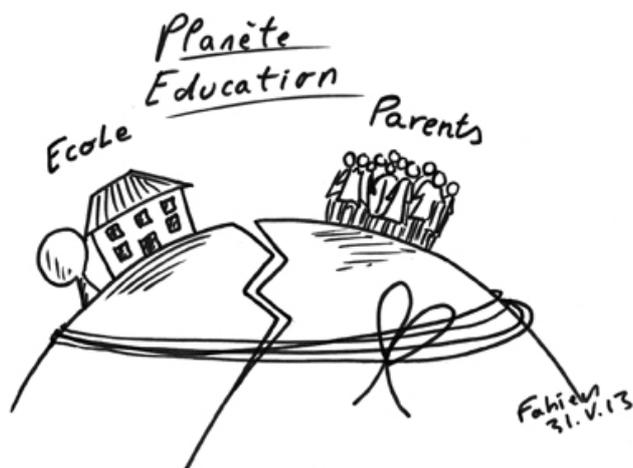
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

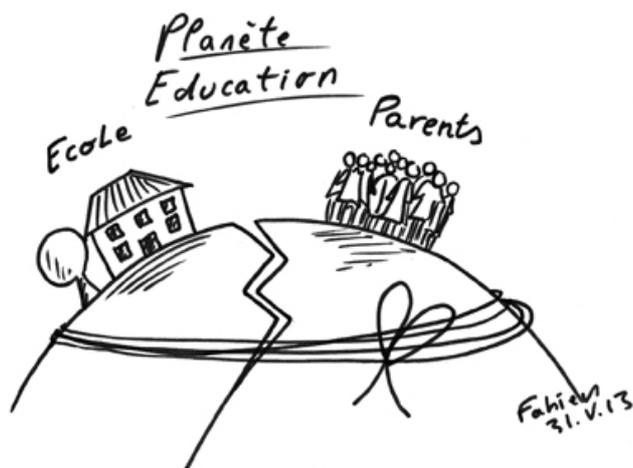
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ECHEANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021 : organisation de tables rondes
 - Fin 2021 : préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES** »
- Début 2022 : Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

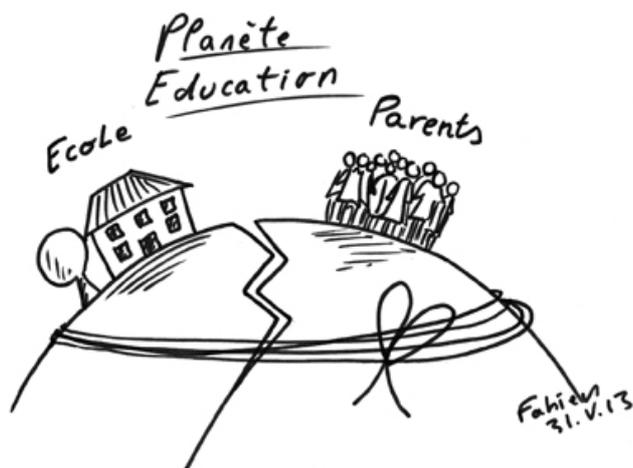
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

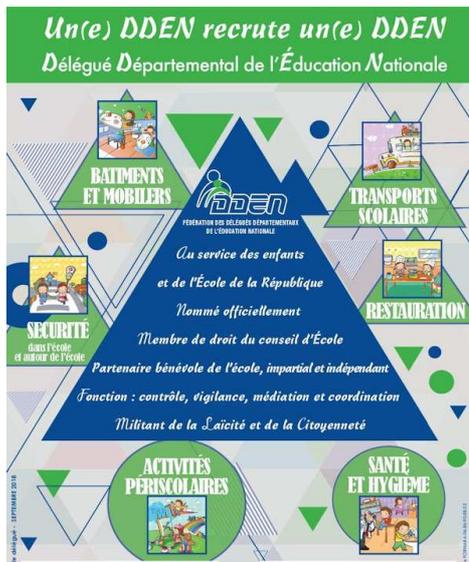
Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

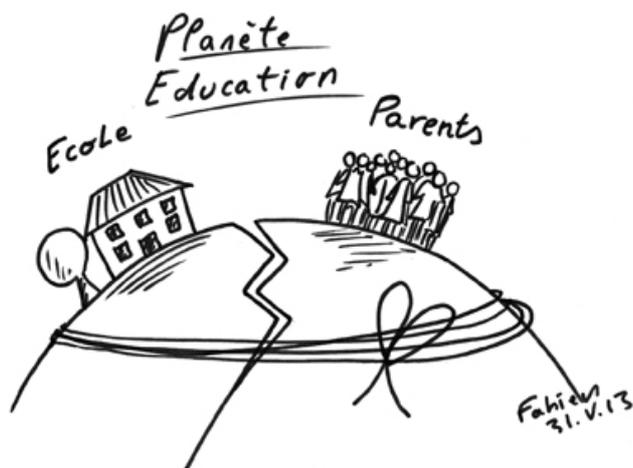
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

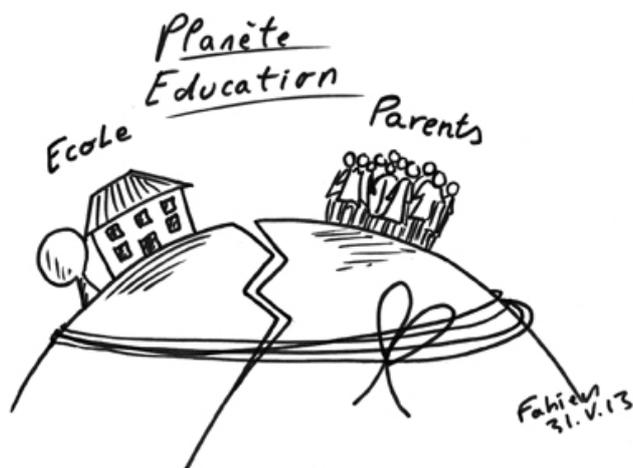
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

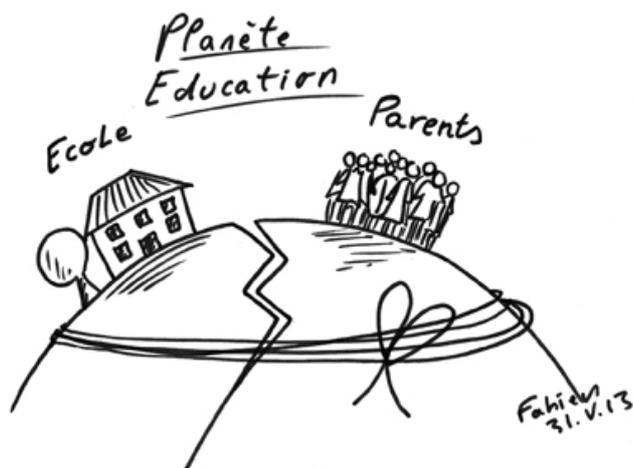
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

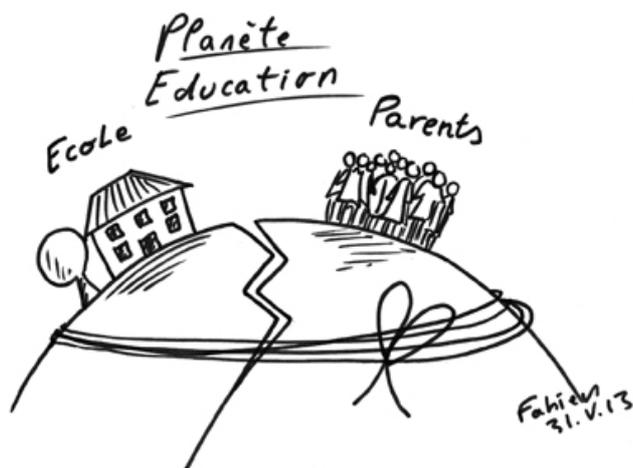
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

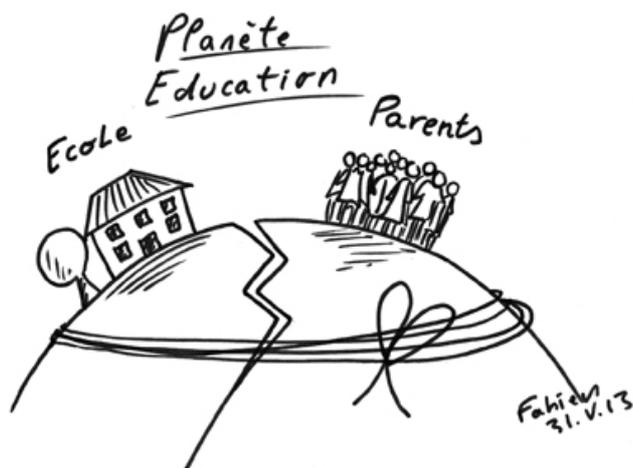
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

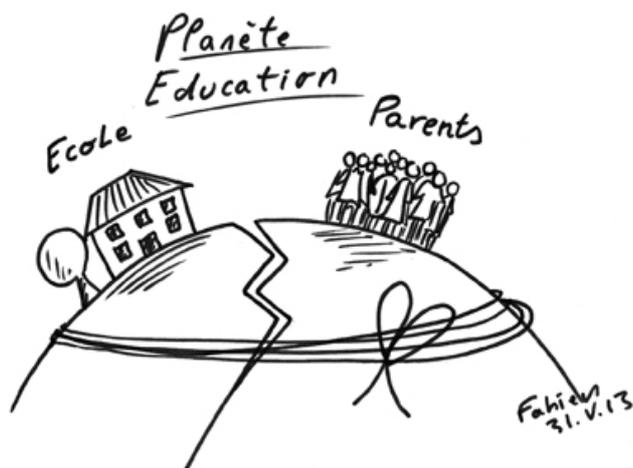
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

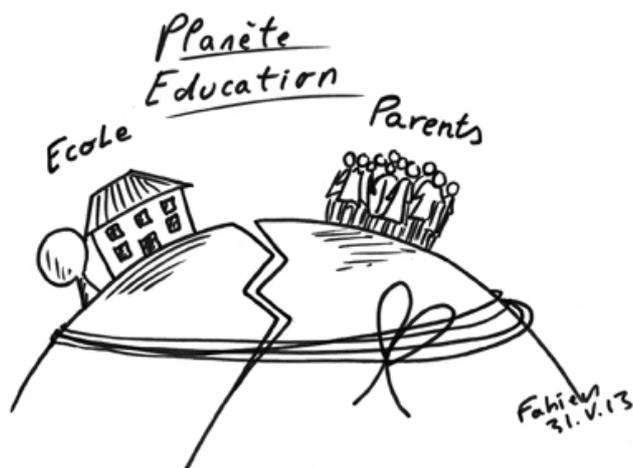
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ECHEANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021 : organisation de tables rondes
 - Fin 2021 : préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES** »
- Début 2022 : Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.

Bulletin de liaison

Union Départementale de Tarn-et-Garonne

Editorial

L'année 2020 laisse un goût amer, mélange d'angoisse, de frustration et de colère : peur de la maladie, de la mort, inquiétude pour soi et pour les autres mais aussi perturbation de l'organisation de notre vie, bouleversement de nos habitudes et restriction de nos libertés. Nous devons faire comme chantait Edith Piaf : « balayé, oublié, je me fous du passé ». La page est tournée mais l'histoire continue...

2021 : Oui, tournons nous vers le futur. Le présent nous oblige à agir et à construire notre avenir ensemble et autrement, si nous voulons avancer.

Nous avons tenu notre assemblée générale à l'automne 2020 au cours de laquelle Alain Vigroux a passé le relais. J'ai donc pris la présidence de l'Union 82 depuis le conseil d'administration du 23 septembre. Quand ferons-nous la prochaine A.G.? C'est une vaste question à laquelle nous ne pouvons répondre actuellement.

Un certitude : le renouvellement quadriennal des DDEN est fixé à la rentrée de septembre 2021. Après avoir récolté vos fiches de candidatures, nous allons les porter à la DSDEN pour étude des dossiers et nomination officielle. Nous accueillerons avec plaisir les volontaires qui accepteront d'étoffer notre équipe (voir coordonnées p.4).

Un projet : le travail d'enquête et de réflexions sur les relations écoles / parents. Notre Union a entrepris un nouveau sujet d'étude, après la citoyenneté et la pause méridienne, nous cherchons à définir la place des parents et leurs interactions dans la vie scolaire. Ce thème sera analysé comme les précédents en associant des partenaires et nous présenterons nos « découvertes » lors de tables rondes avant d'aboutir à un recueil. Les contraintes liées à la situation sanitaire ne nous facilitent pas la tâche, nous serons certainement contraints de prévoir un plus long temps de travail.

Un rendez-vous : la rencontre de secteur, rencontre des DDEN de chaque circonscription avec la présence de l'IEN s'il est disponible. Ce sera pour nos équipes l'occasion de mettre en commun leurs expériences de terrain et de présenter à nos nouvelles recrues les grandes lignes de nos actions.

Une formation : à l'attention de nos nouveaux DDEN mais aussi pour tous les anciens qui le souhaitent, nous allons mettre en place une journée de réflexion sur « le rôle du DDEN et ses missions » au printemps. Dans la mesure où la situation sanitaire le permet, nous favorisons la réunion physique à la visioconférence mais nous utilisons aussi les nouvelles technologies, que nous avons largement expérimentées lors de l'année écoulée.

Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux 2021 au nom de toute l'équipe !

Camille LOPITAUX, présidente



L'UNION DÉPARTEMENTALE
des délégués de l'Éducation Nationale vous adresse
ses meilleurs vœux.



Que 2021 nous aide à consolider
les valeurs républicaines!



Dans ce bulletin :

page 1 : Editorial, sommaire, vœux

page 2 : Renouvellement des DDEN
Concours « se construire citoyen »
Concours « Ecoles Fleuries »

Page 3 : Un nouveau défi pour l'Union :
« Pour des relations ECOLE/PARENTS
constructives »

Page 4 : Informations utiles

Siège

Union Départementale des DDEN
Inspection académique
12 avenue Ch. de Gaulle
82000 MONTAUBAN Cedex

Adresse administrative :

UD82 DDEN
3207 route de Lafrançaise
82130 - PIQUECOS
Contact : 06 80 92 38 38
dden82@laposte.net

RENOUVELLEMENT QUADRIENNAL NATIONAL DES DDEN



Comme le prévoient les textes, le mandat de tous les délégués départementaux doit être renouvelé en 2021. Les DDEN en exercice peuvent renouveler leur demande qui devra être validée par le CDEN pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Actuellement, nous sommes 72 DDEN nommés sur 132 écoles. Nous savons d'ores et déjà qu'une quinzaine de DDEN ont choisi de ne pas demander le renouvellement. Certains ont trouvé un autre candidat ; mais ce n'est pas suffisant pour remplacer tous les départs.

Nous appelons tous les DDEN et tous les partenaires de l'École Publique à solliciter des personnes susceptibles d'être candidates et à les inviter à se mettre en relation avec Camille Lopitiaux, présidente de l'UD par téléphone (06 80 92 38 38) ou à nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante : dden82@laposte.net

CONCOURS NATIONAL « SE CONSTRUIRE CITOYEN »

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale œuvrent dans le cadre de leur fonction à promouvoir l'École de la République. Ils proposent un concours intitulé « SE CONSTRUIRE CITOYEN », qui a obtenu le Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale, afin de mettre en lumière le travail des enseignants et de leurs élèves. Aujourd'hui, il nous paraît nécessaire de faire partager aux jeunes générations, par-delà les différences, les valeurs de notre République, en faire comprendre le sens, la nécessité de les vivre au quotidien et susciter l'envie d'agir en conduisant des actions citoyennes. L'École, principal vecteur de formation du futur citoyen, est au cœur de cette problématique.

Ce concours a la volonté de développer l'esprit de citoyenneté et de laïcité pour consolider le nécessaire lien entre la République et son École, d'inciter individuellement ou collectivement les jeunes élèves à bâtir et conduire un projet citoyen au service des autres. Par sa démarche, il s'intègre parfaitement dans les programmes d'enseignement moral et civique de nos écoles.

Se construire citoyen a reçu les partenariats officiels de l'Association des Maires de France, du défenseur des Droits, du SIEN-UNSA et de très nombreuses associations partenaires de l'École.

Il appartient aux DDEN de repérer les actions existantes dans les écoles et de proposer aux équipes pédagogiques de participer à cette action. Une documentation complète leur sera adressée.

CONCOURS NATIONAL « ECOLES FLEURIES »

Le concours des Écoles fleuries est un projet éducatif d'apprentissage par la sensibilisation au jardinage, visant à permettre aux enfants d'appréhender les enjeux de l'environnement et de son cadre de vie par l'élaboration d'un projet commun, dans une logique d'Éducation à la citoyenneté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs écoles de Tarn et Garonne y ont participé et nous avons eu l'honneur de voir plusieurs d'entre elles récompensées et être invitées à aller retirer leur prix à Paris.

Jusqu'à présent, cette action était conduite en partenariat avec l'OCCE. Cette année scolaire, l'OCCE a décidé de ne pas reconduire leur action « APPRENDRE EN JARDINANT ».

Le CA de l'UD DDEN a décidé de continuer seul la participation au concours national « ECOLES FLEURIES ».

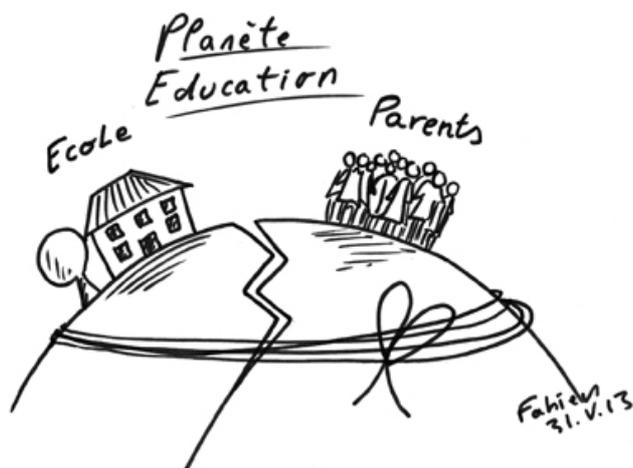
Pour cela, il appartient à chaque DDEN de repérer s'il existe une action jardinage engagée dans l'école dans laquelle il est nommé et de leur proposer de participer à cette action.

Les écoles intéressées recevront une documentation : livret, modalités de participation, ... Des démarches sont en cours pour étudier un éventuel lien avec l'opération « Villes et villages fleuries »

Un jury départemental composé d'enseignants, de DDEN et de personnalités rendra visite à ces écoles en mai/juin qui recevront chacune une récompense. Les meilleurs projets pourront être sélectionnés pour être adressés au niveau national si les enseignants le souhaitent.



POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES



La loi du 8 juillet 2013, dite «Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école» reconnaît et valorise fortement le partenariat avec les parents. Elle promeut le concept de «coéducation» comme «un des principaux leviers de la refondation de l'école».

Parce que les DDEN sont à la charnière entre l'école et les parents d'élèves et que nous sommes parfois appelés à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour seul objectif l'intérêt de l'enfant, nous avons souhaité apporter notre contribution POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES.

OBJECTIFS DU PROJET

- Mieux connaître la réalité des relations ÉCOLE/PARENTS dans le département
- Permettre une réflexion sur ces relations et leur évolution
- Valoriser les actions conduites ici ou là améliorant les relations École/parents
- Fournir des éléments de réflexion aux DDEN pour leur permettre de mieux remplir leur mission.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Enquête dans les établissements scolaires auprès des enseignants, auprès des parents délégués, auprès des associations de parents d'élèves pour comprendre les représentations et les attentes des uns et des autres.
- Collecte de fiches actions décrivant des relations École/Parents constructives
- Organisation d'une ou plusieurs tables rondes permettant d'appréhender les relations

aujourd'hui mais aussi leur évolution au cours de ces dernières décennies ainsi que la présentation d'actions concrètes mises en œuvre.

- Réalisation d'un document (livret) présentant les textes qui régissent ces relations, le point de vue de l'Éducation Nationale, le point de vue d'associations nationales des parents d'élèves, les diverses interventions lors de ou des tables rondes et des exemples d'actions mises en œuvre dans le département.

ÉCHÉANCIER

Cet échéancier et les actions à engager sont soumis à l'incertitude liée à la crise sanitaire en cours.

- Début mars à mi-juin 2021: enquêtes par les DDEN
- Avril à juin 2021: dépouillement des enquêtes et recherche de partenaires
- Automne 2021: organisation de tables rondes
 - Fin 2021: préparation du livret **POUR DES RELATIONS ÉCOLE/PARENTS CONSTRUCTIVES**
- Début 2022: Edition du livret puis diffusion et présentation au printemps 2022

Engagement des DDEN

Lorsque vous aurez réceptionné les documents, nous comptons sur vous pour contacter les parents et les enseignants de l'établissement auquel vous êtes affecté (ou des établissements) pour trouver réponses à nos questions.

Nous savons que vous connaissez bien les participants au conseil d'école et que vous saurez récolter leurs impressions et mettre en valeur leurs idées.

N'hésitez pas à revenir vers les membres de la commission pour vous aider et vous guider dans le travail d'enquête que nous vous demandons.

Date limite de retour : 15 juin 2021

Vos Contacts :

Camille Lopitiaux : cmf.lopitiaux@gmail.com
Geneviève Lasserre : genevieve.lasserre@wanadoo.fr
Yvette Bès : yvette.Bes@laposte.net
Robert Cristin : rcristin@orange.fr
Jean-Claude Ducros : ducros.jeanclaude@bbox.fr
Lionel Quillet : lionel.quillet@wanadoo.fr
Alain Vigroux : alain.vigroux21@aliceadsl.fr

Directrice de publication : Camille Lopitiaux
Réalisation : Commission « Bulletin » de l'UD 82 des DDEN

26/01/2021

* INFOS DEPARTEMENTALES *** INFOS DEPARTEMENTALES *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU ELUS EN SEPTEMBRE 2020

Lors de l'AG 2020 qui s'est tenue le 18 septembre, les membres ont élu le CA suivant : BES Yvette, CASTAGNE Gérard, CRISTIN Robert, DUCROS J-Claude, GORIN Alain, GUINVARCH André, LASSERRE Geneviève, LEJANNOU Louis, LOPITAUX Camille, OLIE René, PESSOTTO Gino, QUILLET Lionel, RAMOND Jean, SOUFFLET Claude, VIGROUX Alain

A cette occasion, Alain Vigroux a fait part de sa volonté de ne pas solliciter un nouveau mandat de président.

Le CA réuni le 23 septembre a élu le nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Claude SOUFFLET – Alain VIGROUX

Présidente : Camille LOPITAUX Vice-présidentes : Yvette BES et Geneviève LASSERRE

Secrétaire : Gino PESSOTTO Secrétaire adjoint : Louis LE JANNOU

Trésorier : Jean-Claude DUCROS Trésorier Adjoint : Jean RAMOND

Lors de ce CA, Claude Soufflet a rendu un hommage mérité à Alain VIGROUX pour son action au sein des DDEN depuis 17 ans.

« ...C'est en 2004 que j'ai retrouvé Alain, il avait accepté d'assurer le secrétariat de l'union départementale des DDEN et m'accueillit avec gentillesse et bienveillance dans cette noble institution laïque. En 2006 j'accédai à la Présidence, la condition impérative que je donnai pour accepter c'était de garder Alain au secrétariat qui fut, pendant les dix ans qui suivirent, l'animateur principal de notre Union C'est donc, en toute logique, qu'en 2016 il accepta enfin de prendre en main les rênes et qu'il mena, avec l'aide de Gino et Camille, un travail formidable qui aboutit à plusieurs actions de très grande qualité et la publication de plusieurs livrets pédagogiques qui ont eu un retentissement national... »

LES REFERENTS DE SECTEUR 2020/2021

Un DDEN a été désigné dans chacune des circonscriptions du Premier degré du département pour pallier l'absence de DDEN dans certaines écoles de Tarn-et-Garonne :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------|--|
| - circ. Castelsarrasin : | M. André GUINVARCH | cdafal.82@wanadoo.fr |
| - circ. Caussade : | M. Gino PESSOTTO | gino.pessotto@orange.fr |
| - circ. Montauban Centre : | M. Claude SOUFFLET | claudesoufflet@laposte.net |
| - circ. Montauban ASH : | M. René OLIÉ | roteg@orange.fr |
| - circ. Montauban Sud : | M. Jean Claude DUCROS | ducros.jeanclaude@bbox.fr |
| - circ. Valence d'Agen : | M. CRISTIN Robert | rcristin@orange.fr |

L'appel au DDEN référent est une possibilité, mise à la disposition des partenaires de l'école (Administration, enseignants, parents ou collectivité). Sa mission de médiation restera toujours soucieuse de l'intérêt de l'enfant, de la promotion du service public et du respect de la laïcité.

LES REUNIONS DE SECTEUR

L'UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN DE TARN ET GARONNE organise chaque année une réunion des DDEN pour communiquer diverses informations et échanger entre pairs. Cette année, les contraintes sanitaires ne nous permettent pas de prévoir de rencontre pour l'instant.

Cependant, il est recommandé de faire remonter les difficultés rencontrées ou les questions que vous vous posez à l'un des membres du Bureau ou directement à la présidente, Camille LOPITAUX (06 80 92 38 38).

Adhésion à l'UD82DDEN année civile 2021

.NOM Prénom

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle | <input type="checkbox"/> de base 25€ * | <input type="checkbox"/> de soutien 28€ * |
| <input type="checkbox"/> Adhésion pour un couple | <input type="checkbox"/> de base 38 € * | <input type="checkbox"/> de soutien 45 € * |

* Un montant de 21€ par DDEN est reversé à la fédération nationale des DDEN.

Etablissez un chèque à l'ordre de l'Union DDEN 82 et envoyez- le à :

J-Claude DUCROS trésorier de l'U82DDEN
171 Boulevard Blaise Doumerc - 82000 MONTAUBAN

Cette adhésion donne droit à la revue nationale « Le Délégué ».

L'Union 82 des DDEN est une association reconnue d'utilité publique et vit surtout de subventions qu'elle sollicite auprès de diverses collectivités. Le paiement de l'adhésion donne droit à reçu fiscal pour réduction d'impôts à hauteur de 66 % de votre cotisation.